

PV du conseil municipal

Séance du mercredi 4 octobre 2023 à 19h

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Nathalie Bisignano, Maire, dans la salle du Conseil Municipal

Date de la convocation : 27 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10 Votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Denis Bernadtte, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia (présente jusqu'à 19h50), Duret Franck, Eckert Pierre, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Excusée : Laëtitia Dulac (pouvoir à Villuendas Myriam à partir de 19h50)

Secrétaire de séance : Myriam Villuendas

La séance du Conseil commence à 19h05

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.
- **Acte** l'arrêt de l'éclairage public de 23h à 6h sur l'ensemble du territoire de la commune de Lurcy comme le préconisaient les résultats de l'enquête auprès des administrés.
- **Délibère à 6 voix pour** (Nathalie Bisignano, Nicolas Di Nucci, Corinne Fontan, Jean-Marc Pramayon, Chrystel Schneider, Myriam Villuendas)
2 voix contre (Pierre Eckert, Laëtitia Dulac)
et 3 absentions (Christelle Cordier, Bernadette Denis, Franck Duret)
pour accorder une subvention exceptionnelle de solidarité avec les sinistrés du séisme du Maroc de 500€ à l'association locale « Le Pont des Echanges et du Partage », association née en janvier 2004 et œuvrant au bénéfice des populations marocaines défavorisées et plus particulièrement des enfants mais aussi des femmes et des familles démunies dans le sud marocain.

- **Décide** l'attribution d'une subvention annuelle à la nouvelle association « Lurcy en Fête » issue de la fusion du Comité des fêtes et de Lurcy Animation, subvention répartie de la façon suivante : **400€** de subvention annuelle et **200€** de subvention exceptionnelle pour participer à l'aménagement du garage.

Départ de Laëtitia Dulac à 19h50 et donne un pouvoir à Myriam Villuendas pour la représenter.

Après délibération à **9 voix pour** (Nathalie Bisignano, Bernadette Denis, Nicolas Di Nucci, Franck Duret, Pierre Eckert, Corinne Fontan, Jean-Marc Pramayon, Chrystel Schneider, Myriam Villuendas)
et **2 voix contre** (Christelle Cordier, pouvoir de Laëtitia Dulac à Myriam Villuendas).

- Approuve à **10 voix pour et 1 abstention** (pouvoir de Laëtitia Dulac à Myriam Villuendas) pour confier un mandat de vente simple à l'agence immobilière Immodici de Thoisy pour lui confier la vente de la ferme Jomet en un seul lot au prix de 379 000€ avec une rémunération du mandataire à 4,5% à la charge de l'acquéreur.
- Donne lecture du rapport d'activité de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

Questions diverses :

- Information sur la réunion le 4 septembre dernier avec la sous-préfète concernant l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables ; la commission environnement qui s'est réunie à ce sujet le 13 septembre travaille doré et déjà sur l'élaboration de ce zonage à rendre avant le 28 décembre prochain et qui sera soumis à délibération du conseil municipal dès que possible.
- Rencontre avec M.Saïdani, directeur de la Thoisyenne d'HLM (jeudi 21 septembre) et M. Huet (jeudi 28 septembre) d'Ain Habitat, développeur foncier.
- Rendez vous avec Monsieur le curé, le diacre et Monsieur Farfouillon afin de les informer sur l'utilisation des commandes des cloches de l'église.
- Info sur la réunion PLUi de la communauté de communes Val de Saône centre lundi 2 octobre.
- Réunion bilan sur la police V50 mardi 3 octobre. Bilan satisfaisant quelques petits problèmes de chiens non attachés.
- Écoute les comptes-rendus des différentes commissions de la Communauté de Communes : Voirie, Tourisme (des totems vont être mis en place sur la V50 indiquant les spécificités des villages, une validation sera faite auprès des communes).

- Syndicat des eaux : eau potable à 100% sur la commune de Lurcy.
- Le bulletin municipal est en cours de conception par la commission communication.
- Beau succès de la Conférence «Les Rendez-Vous Âge' Ilité » avec 35 participants et 10 Luperциens sélectionnés pour les 8 ateliers hebdomadaires à venir.
- demande à ce que l'association de Tarot informe la mairie lorsqu'elle dépasse son créneau horaire de réservation de la salle polyvalente le lundi.
- un devis de 300 € a été demandé pour la mise en place des radars pédagogiques .
- la mise en peinture des chicaneѕ installées chemin du Petit Corcy n'a pas été faite par l'entreprise Socaf, nous sommes dans l'attente de l'achèvement des travaux commandés.
- remarque d'un administré sur l'état de la route suite au passage d'un agriculteur samedi 30 septembre 2023 chemin des Greugnons. Avertissement de la dangerosité des faits et mise en garde d'une plainte en gendarmerie en cas de récidive.
- sensibilis'haie trop tard pour cette année, mais une rencontre avec les membres du conseil municipal sera organisée pour éventuelle programmation l'année prochaine.
- Le Club de Tarot des 3 Rivières invite le conseil municipal à un « pot » le 19 octobre à Mogneneins.

Clôture de la séance à 22h20.

Le Maire,

Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,

Myriam VILLUENDAS

